

Avis de constitution

SOCIETE « ARDAK AUTO SERVICES »

Siège Abidjan Marcory remblais, RESIDENCES LA
GRACE, lot 96, îlot 9, Lot 96, Ilot 9

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARDAK AUTO SERVICES »

Objet :

- Location et vente de véhicules ;
- Vente de pièces détachées ;
- Diverses prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- la prise d'intérêts ou la participation par voie d'apport partiel, d'apport fusion, de souscription ou d'achats de titres, dans les toutes sociétés existantes ou en cours de constitution ayant un objet similaire ou connexe ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Marcory remblais, RESIDENCES LA

GRACE, lot 96, îlot 9, Lot 96, Ilot 9

Dirigeant(s) M KOFFI KOUAME BORIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03507 du 28/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20029/GTCA/RC/2025 du 28/03/2025

